

Bac brun : retour à la collecte aux deux semaines pour la période hivernale

(Beauharnois – Le 24 novembre 2025) À compter de la fin novembre, la collecte du bac brun s'effectuera toutes les deux semaines sur le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry, et ce, jusqu'au début d'avril 2026. Pour connaître les dates exactes, les citoyens peuvent consulter leur [calendrier des collectes](#).

Cette fréquence est justifiée par la diminution de la quantité de résidus verts générée en période hivernale. Les citoyens sont tout de même encouragés à participer à toutes les collectes offertes pour se départir de leurs résidus alimentaires.

Avec le froid, il est possible que les matières gelées restent collées dans le bac après le passage du camion. Pour limiter ce désagrément, la MRC suggère de doubler le fond du bac avec du papier journal, un morceau de carton ou des feuilles mortes, ou encore, d'emballer les résidus dans un sac en papier. Pour assurer la qualité du compost produit, aucun sac de plastique n'est accepté dans le bac brun, et ce, même s'ils sont identifiés comme étant compostables ou biodégradables.

Lors des journées de collecte, la MRC désire rappeler aux citoyens de placer leur bac dans leur entrée de stationnement, près de la rue — et non dans la rue — pour ne pas nuire aux opérations de déneigement. Il faut prévoir l'espacement nécessaire de 60 cm (2 pieds) entre le contenant et tout autre obstacle (banc de neige, abri tempo, poteau de déneigement, etc.), afin de permettre sa manutention par la pince mécanique du camion. Les consignes sur le positionnement du bac sont expliquées dans [cette vidéo](#).

Pour toute question sur la collecte du bac brun, vous pouvez consulter le site Internet de la MRC, sous l'[onglet matières organiques](#).

-30-

MRC de Beauharnois-Salaberry

Source : Christian Lambert
Coordonnateur aux communications
MRC de Beauharnois-Salaberry
Tél. : 450-225-0870 (226)
Courriel : c.lambert@mrcbhs.ca